

Chaumes d'Avon

[Deux-Sèvres]

Rendez-vous nature

Le conservatoire et les autres associations mènent plusieurs actions d'animation et sensibilisation. Rendez-vous sur notre site internet : www.cen-nouvelle-aquitaine.org et sur le site de Deux-Sèvres nature Environnement : www.dsne.org/nos-publications/calendrier-sorties-nature afin de consulter le calendrier des animations nature proposées dans le département.



Envie d'en savoir plus ?

Vous pouvez contacter l'animateur du site

**Le Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine**
Antenne Deux-Sèvres
Justine Vidal
j.vidal@cen-na.org
tél. 06 17 90 62 11

Avec le soutien financier de



Édito

Entre le sud des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les paysages oscillent entre des espaces de plateaux cultivés et des secteurs plus ou moins bocagers. Dans ces derniers, le site des Chaumes d'Avon occupe une place singulière.

L'Atlas des paysages lui consacre une unité paysagère spécifique : Le « Bocage de Bougon-Avon ». Cette portion de territoire correspond peu ou prou à l'emprise actuelle du terrain militaire où les pratiques ont favorisé la préservation du bocage depuis les années 1950.

Ainsi, entre les bourgs de Bougon et d'Avon, au cœur d'un fossé d'effondrement ou graben qui marque naturellement les limites géographiques du site Natura 2000, le maillage bocager surprend par sa densité et son adaptation au relief et aux cours d'eau. Cultures, prairies, boisements, mares, chemins, bâtis s'accompagnent de haies épaisses et quasi continues. En périphérie du camp, le bocage révèle également de belles surprises telles que la butte de la Côte-Belet à Pamproux, héritière d'un passé viticole toujours visible. Le bocage lithique de La Pierre Levée à Exoudun, avec ses murets doublés de haies, ou les zones bocagères humides de la vallée de la Sèvre Niortaise sont tous proches également.

En somme, il convient de considérer cette diversité de bocages, support d'une biodiversité remarquable et offrant un cadre de vie de qualité pour nous et les générations futures.

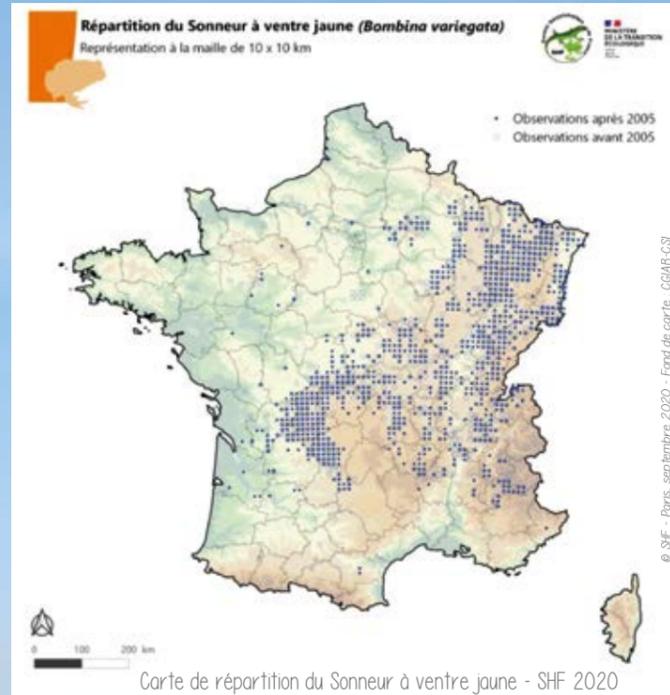
*Patrick Guédon, chargé de mission
Paysage au CEN Nouvelle-Aquitaine.*

- Nom du site : Chaumes d'Avon
- Identifiant n° FR 5400445
- Localisation : Avon, Bougon, Pamproux, Exoudun (Deux-Sèvres)
- Surface : 1 511 hectares
- Biodiversité remarquable : habitat de pelouses sèches. Cortège important d'orchidées. Espèces : Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, Pie-Grièche écorcheur.

SUJET DE TOUTES LES ATTENTIONS : LE SONNEUR À VENTRE JAUNE

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud mesurant en moyenne 4 à 5 cm de long. Sa face dorsale est de couleur gris-brun alors que sa face ventrale, qui lui a valu son nom, est caractéristique et présente une coloration du jaune vif à l'orange, ornée de taches noires ou bleuâtres.

Bien présent dans l'Est de la France, la région Nouvelle-Aquitaine constitue la limite occidentale de son aire de répartition européenne et n'échappe pas au phénomène de régression que subit cette espèce. Le Sonneur à ventre jaune est ainsi inscrit à l'annexe II de la Directive européenne « Habitats Faune Flore », et fait partie des espèces prioritaires qui bénéficient d'un plan d'actions pour sa conservation.



C'est une espèce dite pionnière, c'est-à-dire qu'elle va s'installer en premier dans les nouveaux points d'eau créés car le Sonneur n'aime pas la concurrence des autres amphibiens. Les têtards vont donc se développer très vite dans des milieux aquatiques temporaires.

Le Sonneur à ventre jaune sur Avon

C'est en partie la présence de ce petit crapaud qui a valu au secteur des Chaumes d'Avon d'être désigné site Natura 2000 : la seule population des Deux-Sèvres se reproduisant sur le camp militaire d'Avon dans les ornières laissées par les manœuvres de véhicules.

En 2004, les autorités militaires souhaitent stabiliser la zone risquant de détruire l'habitat du Sonneur. Le Conservatoire d'espaces naturels et Deux-Sèvres Nature Environnement ont accompagné les militaires dans la création d'une dizaine d'ornières de substitution à proximité (sorte de petites mares peu profondes). Celles-ci ont été recolonisées dès le printemps suivant.

Des Sonneurs bichonnés

Le personnel du camp s'affaire chaque année à entretenir les abords des ornières pour faciliter le suivi des crapauds ; l'eau de pluie tombant de la toiture d'un bâtiment militaire est récupérée et alimente ces mêmes ornières permettant au Sonneur d'assurer son cycle biologique ; des travaux pour maintenir l'étanchéité des points d'eau ont même été réalisés en 2021.

Depuis 2005, d'autres petites dépressions ont été créées, des mares creusées pour favoriser sa dispersion, mais rien n'y fait ; le Sonneur se plait sur ses quelques ornières historiques, il aime se faire bichonner !

La CMR

Cette technique de suivi nommée « Capture-Marquage-Recapture » est mise en place sur la population de Sonneur à ventre jaune depuis 2005. Il s'agit d'attraper chaque individu présent dans l'eau, de photographier sa face ventrale, puis de le relâcher et de renouveler l'opération plusieurs fois au cours du printemps. Le dessin que forme les marques jaunes et noires sont uniques et permettent, comme une empreinte digitale, de reconnaître chaque individu. Cela permet de les suivre d'une année sur l'autre et d'estimer le nombre de Sonneurs réellement présents. En 10 ans (2005-2015) la population a été multipliée par 10, atteignant environ 400 individus.



Travaux d'étanchéification



« Alerte »

Malgré sa couleur ventrale, ce petit crapaud est très discret et ne chante pas très fort. Si vous en voyez un près de chez vous ou au détour d'une promenade, n'hésitez pas à prévenir DSNE ou le CEN

